

Point de situation en Creuse (23)

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Creuse

Depuis 2018, l'ARS met en place, chaque année, un programme de surveillance entomologique des moustiques vecteurs de maladies humaines, tels que les moustiques *Aedes albopictus* (moustique tigre). Des mesures de prospections entomologiques et d'opérations de lutte anti-vectorielle sont également appliquées si nécessaire.

Pour la Creuse, l'ARS a confié ces missions à Qualyse et Altopictus, organismes privés et habilités, via un marché public. Le Laboratoire TERANA, également habilité, intervient en sous-traitance de Qualyse pour une partie des missions (surveillance active et passive dans le département).

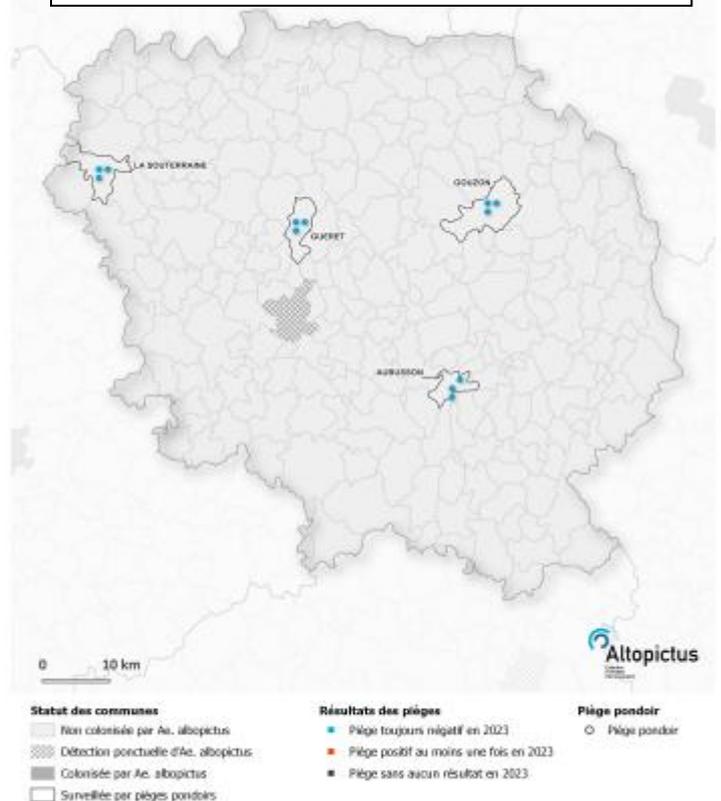
La surveillance dite « active » en 2023 s'est traduite, dans le département, par le déploiement d'un réseau de 12 pièges pondoirs pendant la saison d'activité du moustique, de mai à novembre, sur :

- Les 3 communes les plus peuplées du Département : Guéret (placés aux alentours du Centre Hospitalier de Guéret, zone sensible), Aubusson et La Souterraine (3 pièges par commune) ;
- La commune de Gouzou (3 pièges également) où se situe un site de transport logistique (risque d'introduction de moustiques vecteurs).

Tous les pièges sont relevés une fois par mois jusqu'à leur retrait.

En 2023, ce sont **84 relevés qui ont été réalisés, 83 négatifs et 1 inexploitable.**

Résultats des pièges relevés en 2023 - Creuse



Situation et lutte contre le moustique tigre dans la Creuse



La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne dite « surveillance passive ». Un site internet permet à tout citoyen de signaler et de faire identifier un spécimen suspect. Cette action citoyenne permet de compléter les actions mises en place. Rendez-vous sur :

<https://signalement-moustique.anses.fr/>

Dans la Creuse, 2 **signalement de particulier** ont été réalisés au cours de la saison 2023. Un signalement s'est avéré **positif et a fait l'objet d'une enquête de primo-infestation qui a montré que la commune n'était pas colonisée.**

En 2024, plusieurs actions de sensibilisation, notamment pour promouvoir la plateforme de signalement citoyen, seront réalisées.

Situation épidémiologique 2023 dans le département de la Creuse (chiffres : Santé publique France)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Creuse, 1 **cas d'arbovirose a été signalé en 2023.**

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

Chiffres clés sur les enjeux et la situation en Creuse

Surveillance du moustique en Creuse en 2023 :

- **12 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **2 signalement citoyen** reçu et expertisé au cours de la saison 2023, via la veille citoyenne, une première détection en Creuse

Surveillance épidémiologique en Creuse en 2023 :

- **1 cas importé** en 2023
- **0 cas autochtone** de passage dans le département en 2023

Perspectives 2023 :

Maintien de la surveillance active et opération de sensibilisation et d'information auprès des élus et du personnel communal et hospitalier sur les territoires où sont posés les pièges. Promotion active de la plateforme de signalement citoyen.

Contact presse

Agence régionale de santé
Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

**COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !**

et passez le message à votre voisin !

